

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation

18/11/2022

Date de l'affichage

18/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 novembre à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle des fêtes d'Aubepierre-Ozouer-Le-Repos, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Didier BALDY, Michel BILLOUT, Gilles BOUDOT, Jean-Jacques BRICHET, Davy BRUN, Frédéric BRUNOT, Christian CIBIER, Sylvain CLÉRIN Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Sébastien DROMIGNY, Philippe DUCQ, Aymeric DUROX (arrivé à 19h10-pour la délibération n°2022/134-04), Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Ikbâl KHLAS, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Nolwenn LE BOUTER (arrivé à 19h15 pour la délibération n°2022/135-05), Gilbert LECONTE, Christophe MARTINET, Farid MÉBARKI, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Sylvie PROCHILO, Angélique RAPPAILLES, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT, Jean-Sébastien SGARD, et Alain THIBAUD.

Absents excusés représentés

Carine CALMON PLANTIN par Ghislaine HARSCOËT, Sébastien COUPAS par Ikbâl KHLAS (suppléant nommé), Mohamed KHERBACH par Clotilde LAGOUTTE, Édith LION par Serge HAMELIN, Suzanna MARTINET par Philippe DUCQ, Nadia MEDJANI par Marcel FONTELLIO, Aurélie POLESE par Jean-Marc DESPLATS, Jean-Yves RAVENNE par Sylvie PROCHILO, Joëlle VACHER par Christian CIBIER.

44 conseillers communautaires en exercice : 35 présents et 9 représentés à la séance.

Madame JACQUEMOT Brigitte est nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Affiché le 29 NOV. 2022

ID : 077-247700701-20221124-2022_146_16-DE

2022/146-16 - OBJET : ELECTION DES MEMBRES SIEGEANT AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020/DRCL/BLI/n°2 du 07 janvier 2020 portant modification des statuts de la communauté de communes de la Brie Nangissienne

Vu la délibération n° 2022/145-15- en date du 24 novembre 2022 portant sur la fixation du nombre de sièges au sein du bureau communautaire,

Considérant que le Président et les vice-présidents font automatiquement partie du bureau communautaire,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des membres siégeant au bureau communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Les membres siégeant au bureau communautaire de la communauté de communes de la Brie Nangissienne sont les suivants :

Brigitte JACQUEMOT	Francis OUDOT
Alain THIBAUD	Alban LANSELLE
Jean-Marc DESPLATS	Frédéric BRUNOT
Gilbert LECONTE	Pierre-Yves NICOT
Didier BALDY	Davy BRUN
Ghislaine HARSCOET	Sébastien COUPAS
Gilles BOUDOT	Sébastien DROMIGNY
Jean-Jacques BRICHET	Yannick GUILLO
Farid MEBARKI	Jean-Sébastien SGARD
Charlie GABILLON	Christian CIBIER
Marcel FONTELLIO	Nadia MEDJANI

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 24 novembre 2022

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Affiché le

29 NOV 2022

ID : 077-247700701-20221124-2022_146_16-DE